



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

taux

Question au Gouvernement n° 2211

Texte de la question

TVA DANS LE SECTEUR DU BATIMENT

M. le président. La parole est à M. Pierre Cohen.

M. Pierre Cohen. Ma question s'adresse à M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie. Monsieur le ministre, les effets positifs de la baisse de la TVA à 5,5 % dans le secteur du bâtiment sont aujourd'hui reconnus de tous. C'est le gouvernement de Lionel Jospin qui en l'instaurant en 1999 (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste. - " Ah ! " sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire*), avait voulu agir sur la demande, favoriser les prestations pour le logement et relancer l'emploi dans ce secteur. Le marché intérieur s'est trouvé stimulé et la situation de l'emploi nettement améliorée avec la création de 53 000 emplois, alors qu'initialement le secteur du bâtiment s'était engagé à hauteur de 30 000 à 35 000 emplois. Deux milliards de travaux supplémentaires ont été enregistrés chaque année et la rénovation des logements a augmenté en moyenne de 7 %.

De plus, la baisse de la TVA n'a pas profité qu'au seul secteur du bâtiment, puisque le commerce, les transports et le négoce, entre autres, ont bénéficié d'effets induits. (*Exclamations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*) Ce dispositif a ainsi contribué à la relance de la consommation, donc de la croissance.

Or, aujourd'hui, la reconduction de ce dispositif pour 2006 n'est toujours pas confirmée et il reste peu de temps pour qu'il soit prolongé.

Au regard de la crise que subit le secteur du logement, déjà très sinistré, et de l'urgence que la situation impose, l'indifférence, ou pire le laisser-faire, que vous manifestez serait de nature à conforter le " mal logement ", voire le non-logement que tous les Français dénoncent. Votre gouvernement ne semble pas se mobiliser au sein des instances européennes, alors que 66 000 emplois seraient directement menacés. Vous ne pouvez pas, comme vous en avez l'habitude, vous défausser sur l'Europe. Votre influence sur l'Union européenne est discréditée. Vous confirmez également votre incapacité à résoudre le problème de l'emploi. (*Exclamations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

Comment allez-vous agir ?

Nous vous demandons, monsieur le ministre, de vous exprimer devant la représentation nationale sur les démarches et les engagements que votre gouvernement entend prendre. (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre délégué à l'industrie.

M. François Loos, *ministre délégué à l'industrie*. Monsieur le député, c'est là une mesure " gagnant-gagnant ". Baisser la TVA dans le bâtiment, c'est aider les artisans à avoir plus de travail, ce sont 2 ou 3 milliards d'activité en plus et 50 000 emplois supplémentaires. Vous l'avez dit et nous en sommes convaincus. Le Premier ministre nous a demandé de pérenniser cette mesure (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste*) et de l'inscrire tout de suite dans le budget. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

Le Premier ministre a pris la décision de donner dès aujourd'hui à nos artisans la possibilité de préparer les devis dans cette perspective et de prévoir les achats pour tous les consommateurs sur cette base. Par conséquent, nous continuons.

Effectivement, nous sommes en Europe. Cela signifie que nous devons recevoir formellement le feu vert de l'Union européenne.

M. Maxime Gremetz. Encore !

M. le ministre délégué à l'industrie. Nous l'aurons au mois de novembre, lors de la prochaine réunion de l'ECOFIN.

M. Maxime Gremetz. C'est comme les moratoires !

M. le ministre délégué à l'industrie. Aujourd'hui, nous demandons que tous prennent en compte ce qui est inscrit dans notre budget, suite à la demande du Premier ministre, Dominique de Villepin. *(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

Données clés

Auteur : [M. Pierre Cohen](#)

Circonscription : Haute-Garonne (3^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2211

Rubrique : Tva

Ministère interrogé : industrie

Ministère attributaire : industrie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 octobre 2005

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 13 octobre 2005